



Problème sav montre xxxxxx

Par **etpierre74**, le **11/12/2009** à **18:55**

Bonjour,

j'ai acheté une montre xxxxxx le 06/06/2009, dans la bijoutière xxxxxx à ANNECY. Fin août elle prend l'eau, retour chez xxxxxx qui prend l'envoi en réparation chez xxxxxx délai 4 semaines. Mi octobre je vais pour récupérer la montre et là je constate que le fond du boîtier est rayé à plusieurs endroits ce que je fais constater. La réponse on le retour chez xxxxxx encore 4 semaines, de plus xxxxxx à indiqué sur le bon de retour que la montre avait été réceptionnée de leur part dans cet état, ce que je nie. Vraiment énervé, je contacte le SAV xxxxxx, on me passe Mme xxxxxx qui me dit que si le technicien a indiqué c'est qu'il a raison. Le magasin xxxxxx prend à sa charge la réparation. Le 11/11/2009 je retourne la récupérée, mais encore problème le bracelet est mal monté, ne tient que d'un côté. Je refuse de récupérer la montre et demande le remboursement ou l'échange. Le responsable xxxxxx me répond qu'il ne peut pas et qu'il retourne encore une fois la montre chez xxxxxx. Je lui ai adressé un R.A.R mais resté à ce jour sans réponse. La montre fait des aller-retours chez xxxxxx depuis le 26/08/2009, et xxxxxx et xxxxxx font la sourde oreille
BESOIN D'AIDE URGENT MERCI D'AVANCE

Par **chichi49**, le **29/04/2010** à **08:24**

Bonjour,

Je viens d'avoir un problème équivalent avec xxxxxx, ma montre prend du retard tous les jours, elle est rendue à son deuxième aller / retour chez xxxxxx Bordeaux, mais à chaque fois elle revient avec le même problème et j'ai décidé de ne plus l'envoyer, mais de porter plainte par le biais du juge de proximité directement contre le magasin qui me l'a vendue, car je n'ai

rien avoir xxxxxx, mais belle et bien avec le magasin qui me l'a vendu.

Mon frère à eu le même problème fin d'année dernière, EN CLAIRE N'ACHETER PAS DE MONTRE xxxxxx OU VOUS PRENEZ UN GROS RISQUE.

jacky

Par **TATAVE974**, le **20/10/2010** à **18:04**

Bonjour,

Je viens de renvoyer également pour la deuxième fois ma montre xxxxxx pour un problème de retard. La première fois, on me l'a retournée en me disant que c'était la pile. Puis de nouveau je constate des retards allant de 20 minutes à 1 heure sur une journée. J'ai demandé l'échange ou le remboursement. La première fois, on me l'a gardée 1 mois. Pendant ce temps, la garantie continue de courrir.

Que faut t il faire ?

Par **koko**, le **21/07/2011** à **22:43**

j'avais le meme proble de montre : retard de 20 min à 1h ; elle avait meme pas une semaine , je l'ai ramener au magasin , et la il m'on dit on va la ramener chez le fournisseur ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,je sait pas quoi faire si il qq qui a qq qui enfin trouver une solution pour ce problem ???
merci d'avance pour vos réponse .

Par **pat76**, le **22/07/2011** à **19:46**

bonsoir

Les montres xxxxxx, c'est normal qu'elles retardent elles ne sont plus dopées...

Gag

Par **amandine**, le **14/01/2012** à **09:10**

Notre mésaventure avec une montre xxxxxx !

j'ai acheté une montre xxxxxx en mai 2010 pour l'anniversaire de mon mari, nous sommes en janvier 2011 et mon mari à du l'avoir au poigné seulement 5 mois grand maxi.

Au bout de qq jours il constate du retard, ns ramenons la montre sur le lieu d'achat et comme vs, on ns propose un allé retour chez le fournisseur (qui d'ailleurs doit être très très loin) qui va prendre 1 mois et demi.

Pendant ce tps pas de montre et pas d'arrêt de garantie.

A nouveau au bout de qq tps elle prend du retard et ns voila embarqué ds la mm histoire cela fait le 4eme allé retour de la montre.
Au passage je ns trouve très patient !!!!!!!
Ns l'avons récupéré juste après Noël et hier surprise à nouveau du retard !
Et oui vs comptez bien cela fait exactement la 5eme fois qu'elle prend du retard malgré les soi-disants changements de mécanisme.
En voyant vos messages je me dis qu on est pas fous et que ns ne sommes pas les seuls à qui cela arrive.
Ce matin ns partons pour le magasin et je pense qu il va falloir se faire violence.
Si qq un a une autre solution MERCI

Par **pat76**, le **14/01/2012** à **13:57**

Bonjour

Prenez contact avec une association de consommateurs genre xxxxxx.

Un courrier à la haute de direction de xxxxxx de la part de cette association, fera certainement activer le dossier.

Par **Gerard13**, le **13/10/2012** à **10:54**

bonjour,

j'ai acheté 1 montre xxxxxx le 18 06 11 chez xxxxxx au centre commercial xxxxxx à Aubagne 13400. Vers le 15 11 11 l'aiguille de la trotteuse s'est décrochée, je l'ai donc ramené chez xxxxx. Elle a été prise en garantie mais je ne l'ai récupéré que le 31 01 12.... Le 12 06 12 je me suis aperçu que le bouton du remontoir n'était plus là. Et voilà, retour de la montre chez xxxxxx à Aubagne. On me dit qu'il faut changer la tige couronne mais pas garantie.... (j'avais pris quand meme une extension de garantie à l'achat de la montre!!!!), et que ca me couterait 22€. J'ai accepté le devis... Le 11 07 12 j'ai pris des nouvelles" car JAMAIS je n'ai été contacté par xxxxxx".... ils me demandait de venir signer un autre devis de 62€... A ce jour et après bien des relances... Nous sommes le 15 10 12... et je dois aller récupérer ma montre... ce qui fait que depuis l'achat de cette montre soit 16 mois j'en ai été privé 6 mois... Est-ce normal???? Je suis extrêmement déçu et mécontent. Ah la belle pub... Faites moi confiance. Je suis commerçant moi-meme!!!!!!!!!!

Par **dadane26**, le **20/10/2012** à **11:08**

montre xxxxxx = bracelet pas garanti, étanchéité à la pluie pas garantie, perte de la lunette de décoration (rond sur cadre) pas garanti. Valeur de la montre 200€. CONCLUSION: Au bout de 6 mois on se retrouve avec une grosse m.... et un SAV frollant un abus de position dominante. Il faut être fou pour.... acheter une montre xxxxxx. Commercialement ils ont beaucoup à apprendre

Par **pat76**, le **20/10/2012** à **15:33**

Bonjour

A mon poignet, j'ai une montre xxxxxx depuis plus de 18 mois et je n'ai encore jamais rencontré de problème.

Ce n'est pas une Pub gratuite pour la marque, c'est juste la réalité.

Vous avez vérifié que ce n'est pas une contrefaçon?

Par **dadane26**, le **20/10/2012** à **16:17**

bonjour,

*Le problème ce n'est pas la montre car tout peut arriver, mais le refus du SAV de faire marcher la garantie. Les motifs invoqués sont inimaginables: une montre vendue étanche à 30m et qui prend de la buée en faisant la vaisselle n'est pas garantie, Elle ne doit pas prendre de gouttes d'eau!!!!!! Si l'on perd la lunette de décoration (14€ la pièce et 74€ à l'arrivée) elle n'est pas garantie car il faut ramener la pièce!!!!!!Un problème sur le bracelet mécanique toujours pas de garantie etc etc;

Aucun sans commercial surtout pour le prix de cette montre. Résultat la pub d'une marque c'est son SAV et là je pense qu'ils n'ont rien compris.Pour 14€ de leur part ils perdent un client (et son entourage) plus un mécontentement sur des forums d'internet et beaucoup de blablabla sur la qualité xxxxxx.

Bonne journée

Par **pat76**, le **20/10/2012** à **16:59**

Rebonjour

Vous avez envoyé une lettre recommandée avec avis de réception à la Direction Générale pour expliquer la situation et votre insatisfaction sur le SAV de xxxxxx et le peu de garantie concernant la montre que vous avez achetée?

Adresse du siège social : xxxxxx

Par **dadane26**, le **20/10/2012** à **18:21**

Merci de votre conseil, je vais le faire

Par **dadane26**, le **20/10/2012** à **19:40**

Le Gag, ce soir 19h 30 on sort:

Cette fois c'est pire, le bracelet s'ouvre en deux.....plus axe, et comme xxxxxx ne garantie pas le bracelet, 200€ à la poubelle.

une montre pratiquement jamais utilisée et en plus elle retourne du SAV de xxxxxx...misère , misère que l'on ne me parle plus de cette MARQUE de

Par **caloupf**, le **11/03/2014** à **20:33**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**

J'ai également eu un problème avec une montre xxxxxx que j'ai acheté aux xxxxxx a Toulon stand xxxxxx en novembre 2012.

Octobre 2013 le bouton remontoir ne fonctionne plus. En passant par ce même stand elle part vers le sav xxxxxx. 3 a 4 semaines on me rappelle pour me demander si j'acceptais de plus un peu plus de 40 euros car le remontoir a été forcé. Ce qui n'a pas été le cas. J'ai pu finalement récupérer mon montre fin janvier 2014. C'est un horloger qui se situe dans la galerie commerciale a l'est de Toulon qui me l'a réparé en qq minutes et tout cela gratuitement. Encore aujourd'hui je me demande ou était passé ma montre pendant tout ce temps. Qui n'a pas fait son travail? En tout cas félicitations à l'équipe d'horloger qui a su se montrer elle professionnelle et....commerciale . Dorénavant j'irai les voir directement et suis sur d'avoir affaire à de vrais pros.

Par **marquele**, le **24/02/2015** à **15:22**

BONJOUR **marque de politesse**

Idem. On m'a offert une montre Chrono Bike en août 2014. Janvier 2015, je la porte chez mon bijoutier car elle retarde en permanence. Pas de choc, pas de prise d'eau, rien.

Apparemment, la montre a un problème. Le SAV nous répond que le devis est de 70€ et à ma charge car il n'y a pas de preuve d'achat !!! alors que la montre a été achetée il y a moins d'un an et qu'elle est garantie 2 ans ! Quand on nous offre un cadeau, on enlève le prix, c'est le minimum. SAV lamentable. Plus aucune confiance en cette marque. Soyez prudent, la qualité de service client chez xxxxxx, on connaît pas...

Par **titilouloute**, le **09/04/2015** à **22:07**

BONJOUR **marque de politesse**

J'ai acheté une xxxxxx il y a 10ans,pas de PB,je viens d'acheter une autre xxxxxx couleur dorée rose valeur 200€,au bout d'un mois,la couleur a changé et devient grisâtre autour du cadran,résultat,j'attends de voir la réparation...vraiment déçue !!!

MERCI

Par **T. Facon**, le **27/05/2015** à **12:02**

BONJOUR marque de politesse

Encore une déconvenue qui s'ajoute à la longue liste de mécontentement du SAV.
Il y a des marques qui sont "pro" et savent y faire. Et il y a les autres, plus épiciers que bijoutiers...

Pour mon histoire :

Montre portée peu de temps. Elle s'arrête de tourner : je la porte donc à xxxxxx où je l'ai achetée pour changer la pile (ce qui me paraissait tôt).

Pile changée mais le mécanisme ne repart pas.

Envoi à xxxxxx qui refuse la prise en charge invoquant un choc sur le verre la montre QUI N'A PAS LA MOINDRE RAYURE et n'a subi aucun choc !

Refus de prise en charge alors qu'elle est garantie donc.

Je ne peux donc que partager cette mésaventure et vous conseiller de vous tourner vers une autre marque pour le moment.

Je m'adresse à xxxxxx dans un second temps et j'écris au siège social prochainement.

La montre ne sera pas réparée.

Par **moisse**, le **27/05/2015** à **14:56**

Bonjour,

[citation]Montre portée peu de temps.[/citation]

Plus ou moins de 6 mois ?

Ceci pour l'application de la garantie de conformité et la charge de la preuve.

Par **T. Facon**, le **29/05/2015** à **11:52**

Je ne sais plus exactement (je pourrais regarder ça plus tard pour être précis) mais la montre est toujours sous garantie, ça c'est sûr.

Par **moisse**, le **29/05/2015** à **17:52**

Oui, mais l'important c'est plus ou moins de 6 mois.

En effet au delà de 6 mois, il appartient à l'acheteur de démontrer que le vice existait au moment de la vente.

Dans les 6 premiers mois le défaut est censé exister au moment de la vente, sauf preuve contraire apportée par le vendeur.

Code de la consommation L211-7).

Par **francoise84**, le **08/07/2015** à **17:20**

bonjour moi j'ai acheter une montre xxxxxx le 06 06 2015 probleme elle retarde je les ramener renvoie de la montre chez xxxxxx retour le 07 07 2015 toujours le meme probleme donc j'ai demander con me l'echange sa etai dur car il voulais pas me l'echangé j'ai fini par avoir une autre je ne conseille pas le magasin xxxxxx a xxxxxx le pontet tres mauver acceuille !!!!!!!!!!!!!!!

Par **moisse**, le **08/07/2015** à **18:09**

Bonjour,

[citation] je ne conseille pas le magasin lxxxx pxxx a auchan le pontet tres mauver acceuille !!!!!!!!!!!!!!!

[/citation]

Et moi je vous conseille de rectifier votre message.

C'est du pur dénigrement qui pourrait vous valoir de forts ennuis si l'établissement visé vous lit, ou est averti de vos propos.

Les chances sont minces, certes, mais cela s'est déjà vu.

Par **velodeuxroues**, le **22/07/2015** à **12:51**

J'ai déposé ma montre pour un réglage d'aiguilles sans problème, après avoir récupéré la montre, celle-ci est posée sur un meuble, j'entends un bruit de projectile sur un carreau, je regarde les carreaux de ma véranda il n'y a rien. Dans l'après midi je prends la montre pour la mettre à mon poignet et là je m'aperçois que le verre est cassé, je dépose à nouveau la montre chez xxxxxx à Pontault Combault.

xxxxxx Besançon ne veut rien savoir et me dit que le verre a été cassé en dehors de leur atelier donc c'est moi qui l'a cassé, chose que je refuse d'admettre car la montre était sur un meuble et non à mon poignet. Après mettre renseigné auprès de bijoutiers compétents il s'avère que le fait d'ouvrir la montre et les fortes chaleurs il arrive que le verre qui est un peu juste éclate, ou que le SAV de xxxxxx a occasionné un choc et le verre éclate plus tard.

Le SAV est vraiment de très mauvaise foi, je pense que je n'achèterai plus xxxxxx ou d'autres marques de leur groupe (xxxxxx,xxxxxx,xxxxxx).

Par **charloux**, le **22/08/2015** à **19:22**

Je confirme xxxxxx est coutumier du fait.... J'attends ma montre depuis 10 semaines!!!! Aucun chocs j'en prends très soin . Celle ci pars chez xxxxxx et revient avec un devis de 40 euros !!! Alors que la garantie est valable ont me dis que elle à eu un choc alors que elle est intacte !! Chez xxxxxx à Metz centre saint jacques il me font la blague qu'il " vont faire un geste commerciale " ;) lol et prendre 20 euros à leur charge. La garantie c'est la garantie et chez xxxxxxxxxxxx meme groupe ils sont coutumier de faire durer l'attente pour que celle ci arrive à expiration et que vous deviez payer d'après d'autres commentaires ce que je confirme! Quant

au responsable de xxxxxx à Metz il me dis que c'est à moi de démarcher avec le service après vente de xxxxxx ! C'est la meilleure , je lui répons que je ne vais tout de meme pas faire son travail > il me disent c'est votre montre... ! INCROYABLE > CA se finira devant le tribunal...